

Résumé du plan 2018

Généré le 19/12/2017

Opération: Colombie



Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 7% EN 2016

2016

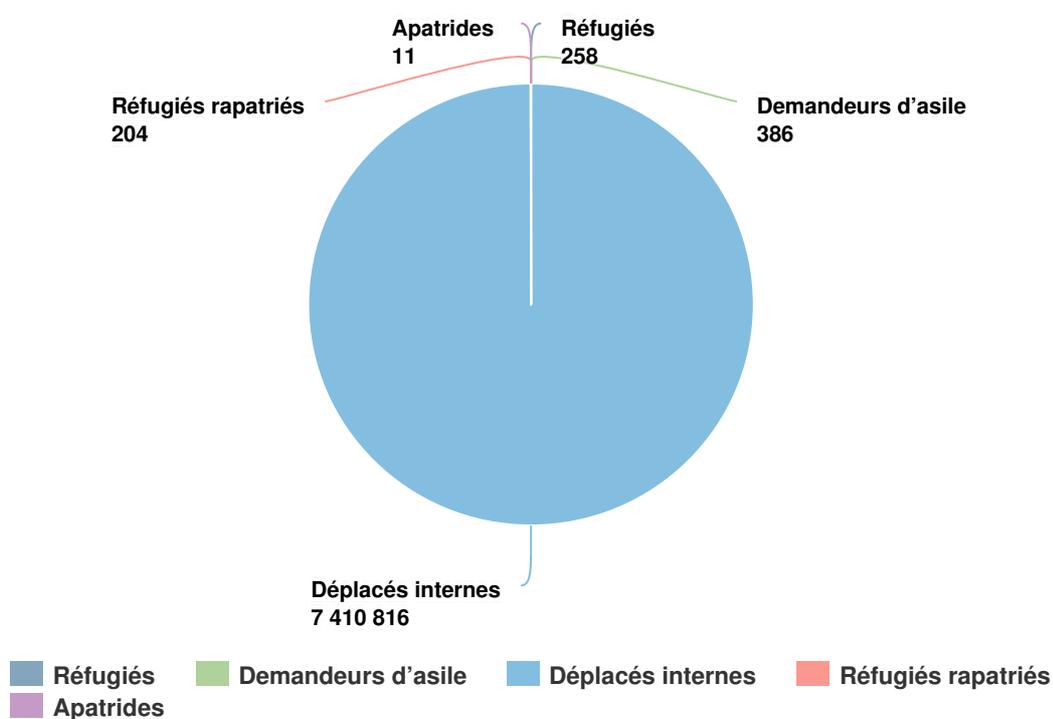
7,411,675

2015

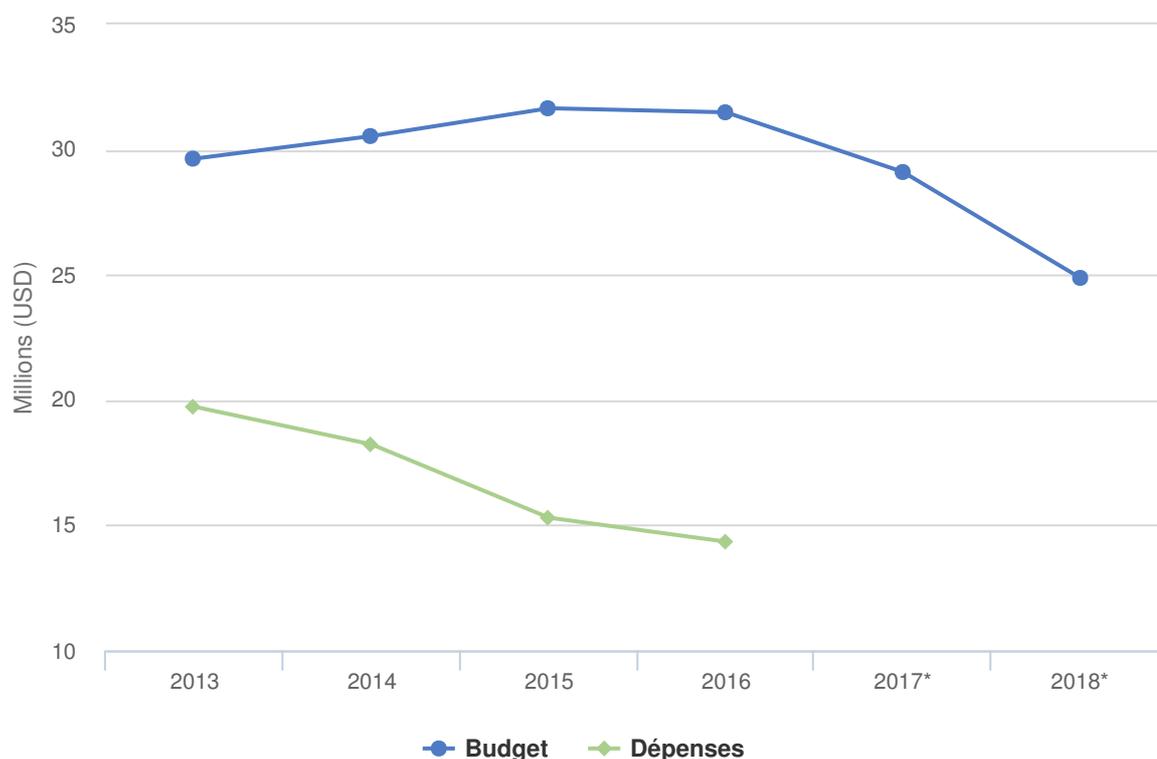
6,941,212

2014

6,044,552



Budgets et Dépenses - Colombie



Plan Overview

Chiffres clés:

- 119 000 personnes déplacées vulnérables et affectées par les conflits recevront des documents d'identité
- 15 500 personnes bénéficieront d'une assistance juridique
- 180 foyers de réfugiés et de demandeurs d'asile bénéficieront d'aides en espèces à usages multiples pour couvrir leurs besoins essentiels
- 98 institutions nationales et locales bénéficieront d'une assistance technique pour renforcer leurs capacités afin de protéger les personnes relevant de la compétence du HCR et de faciliter des solutions durables
- 18 comités/groupes communautaires travaillant dans le domaine de la prévention et de la réponse à la violence sexuelle et de genre seront soutenus
- 80% du cadre juridique colombien relatif aux réfugiés sera conforme aux normes internationales

Environnement opérationnel

L'accord de paix entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) est actuellement mis en œuvre. L'ancienne guérilla a officiellement déposé les armes et la communauté internationale soutient des programmes en faveur de la réintégration des ex-combattants dans les communautés. Toutefois, compte tenu des affrontements permanents avec d'autres groupes armés et de la reconfiguration des acteurs armés qui rivalisent pour le contrôle du territoire, les déplacements forcés devraient se poursuivre dans certaines zones du pays, en particulier le long de la Côte Pacifique et affecter surtout les communautés afro-colombiennes et autochtones. Il pourrait y avoir un impact des élections présidentielles de mi-2018 sur la mise en œuvre de l'accord de paix. Le HCR figure dans l'Accord de paix comme membre du Groupe de travail international chargé de soutenir la mise en œuvre du chapitre sur la protection des droits des victimes du conflit armé.

La détérioration continue de la situation en République bolivarienne du Venezuela pourrait conduire, en 2018, à une augmentation des retours de réfugiés colombiens en provenance de ce pays ainsi qu'à des arrivées de personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Le HCR mettra en œuvre une stratégie pluriannuelle et de partenariat multipartite de protection et de solutions en Colombie en 2018-2020, avec un accent sur 1) le renforcement du système d'asile et de la capacité de réponse face à l'arrivée des personnes ayant besoin d'une protection internationale, 2) la protection des déplacés internes et la prévention des nouveaux déplacements, 3) les solutions durables et 4) la consolidation de la paix. En outre, le HCR dirige le groupe sectoriel de la protection et codirige avec l'OIM le Groupe interorganisations sur les frontières. Le HCR coopérera étroitement avec la Mission de surveillance des Nations Unies pour s'assurer de la prise en compte des questions de protection et de solutions. Il continuera également de renforcer ses partenariats avec les acteurs du développement afin de faciliter les solutions durables pour les déplacés internes. En outre, le HCR intensifiera ses efforts en matière de renforcement des capacités dans le domaine de l'asile et soutiendra la Colombie dans son rôle croissant en tant que pays d'accueil de personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Priorités clés

En 2018, le HCR mettra l'accent sur :

- Le renforcement des capacités du gouvernement et des partenaires de la société civile en matière de protection et d'aide humanitaire pour les personnes relevant de sa compétence. Cela inclura la défense d'un meilleur cadre pour l'asile, un contrôle renforcé des frontières et des aides en espèces pour les réfugiés et les demandeurs d'asile vulnérables ;
- La contribution à la consolidation de la paix, en soutenant la Juridiction spéciale pour la paix et la Commission de la vérité afin de veiller à ce que les victimes de déplacement forcé aient accès à ces mécanismes ;
- L'amélioration de l'accès des déplacés internes aux solutions durables, en aidant le gouvernement à légaliser les installations informelles, en fournissant une assistance technique pour renforcer les politiques publiques en matière de solutions et en aidant un certain nombre de communautés dans le cadre de procédures de retour, relocalisation, intégration sur place et réparations collectives ;
- La coopération avec les institutions de l'État, les acteurs de la société civile et les communautés affectées elles-mêmes afin de prévenir de nouveaux déplacements, renforcer les capacités collectives de protection, et lutter contre certains facteurs structurels de risque qui font obstacle à la prévention des déplacements.

Si les financements ne sont pas disponibles pour l'ensemble des besoins identifiés, le HCR ne sera pas en mesure de surveiller les besoins humanitaires et les nouveaux déplacements dans certaines zones de Colombie, ni de garantir la capacité d'hébergement des personnes vulnérables qui arrivent aux deux postes frontières clés, ni de soutenir des solutions durables pour les réfugiés notamment grâce à des subventions aux entreprises, des cours de langue, ni de mener des études sur l'intégration sur place, ni de fournir des conseils de préparation à l'examen requis pour la naturalisation. De plus, excepté les 180 cas les plus vulnérables, les demandeurs d'asile ne recevront pas d'aides en espèces pour couvrir leurs besoins essentiels.

Budget 2018 initial - Colombie | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable			
Cadre juridique et politique	118,965	1,067,864	1,186,828
Aide juridique et recours judiciaires	321,965	874,618	1,196,583
Accès au territoire	688,894	0	688,894
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	437,350	437,350
Sous-total	1,129,823	2,379,832	3,509,655
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissements des profils	74,465	0	74,465
Procédures de détermination du statut de réfugié	596,929	737,811	1,334,740
Documents d'état civil	0	592,618	592,618
Sous-total	671,394	1,330,429	2,001,822
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Protection contre les conséquences des conflits armés	0	3,500,472	3,500,472
Prévention et interventions liées aux VSS	107,465	1,109,354	1,216,818
Protection des enfants	92,465	1,113,236	1,205,700
Sous-total	199,929	5,723,061	5,922,990
Besoins de base et services essentiels			
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	390,465	0	390,465
Éducation	84,465	0	84,465
Sous-total	474,929	0	474,929
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	0	2,456,854	2,456,854
Sous-total	0	2,456,854	2,456,854
Solutions durables			
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	5,458,591	5,458,591
Retour volontaire	636,965	393,905	1,030,870

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Intégration	206,965	2,126,618	2,333,583
Sous-total	843,929	7,979,114	8,823,043
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	0	846,895	846,895
Sous-total	0	846,895	846,895
Appui à la logistique et aux opérations			
Gestion des opérations, coordination et appui	0	840,311	840,311
Sous-total	0	840,311	840,311
Budget 2018 initial	3,320,005	21,556,495	24,876,500